

## Question

Monsieur le Président, pourquoi un rapport sur la question du village olympique n'a-t-il pas été présenté ici, plutôt que d'attendre la fin du mois de juin?

## Lord Killanin

Ceci s'explique par deux faits: tout d'abord, j'avais cru que le rapport de Montréal nous serait présenté à Vienne. Or, d'après les procès-verbaux des réunions précédentes, Montréal devait effectivement nous présenter un rapport ici à Lausanne, ce qui a effectivement eu lieu. Nous avons appris que la question du village n'avait pas été débattue, mais qu'une décision interviendrait mi-juin, au cours d'une réunion tenue par la ville de Montréal.

Q: Comment apprendrons-nous cette réponse?

L. K.: Eh bien comme moi, sans doute, en lisant la presse canadienne.

Q: Pourriez-vous nous donner des indications sur l'hébergement de la presse?

L. K.: A vrai dire, je crois que ceux d'entre vous qui ont participé à la réunion de l'AIPS à Malaga ont reçu les mêmes informations que nous-mêmes. Cependant, cette question demande certains éclaircissements et informations complémentaires.

En ce qui concerne les chiffres astronomiques qui ont été avancés, nous avons essayé de les vérifier, de contrôler en se basant sur des faits réels. D'autre part, on a également proposé que la presse soit logée à bord de bateaux. Je crois que ce sont des questions qu'il convient de débattre avec le COJO. De toute manière, soyez convaincus que nous ferons de notre mieux pour défendre vos intérêts.

Q.: La question de la République Populaire de Chine a-t-elle été abordée?

Une décision a-t-elle été prise en la matière?

L. K.: Cette question n'a même pas été débattue.

Q.: Vous avez précisé au début, M. le Président, qu'aucune décision ne pouvait être prise par la CE. Par la suite vous avez dit qu'une décision ferme avait été prise et que le programme était définitivement fixé?

L. K.: Il semble en effet y avoir un paradoxe dans tout cela. Il est certain que du point de vue technique, tout ce dont nous discutons doit être dûment entériné par la Session. Mais je ne crois pas que ce point doive susciter des problèmes à l'avenir. Après avoir discuté de ces différentes questions, nous sommes arrivés à la conclusion qu'il était impossible, bien sûr, au dernier moment, soit de changer certaines choses, soit de retrancher ou d'ajouter quelque chose. Il est certain que lorsque nous aurons réglé la question de la règle 26, tout sera plus clair.

Du point de vue du sport, je pense que les deux années à venir verront se dessiner deux choses fondamentales dans le cadre du programme: tout d'abord, la désignation des disciplines sportives à exclure, à ajouter, et la mise sur pied des programmes, et ensuite la définition des critères sur lesquels nous fonderons pour y procéder. En guise de conclusion, je tiens à vous dire que c'est M. Arpad Csanadi qui est chargé de la commission du programme qui s'occupe de ces questions.

Voilà messieurs. Nous avons eu 3 journées de travail particulièrement ardues, mais je regrette de n'avoir à vous communiquer aucune nouvelle bien sensationnelle.

Merci de votre attention.